

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----



Cette unité d'enseignement n'est pas dispensée cette année académique !



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables	WMETR2213
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Principales « familles chimiques » : gaz & vapeurs irritants et asphyxiants, métaux/métalloïdes, hydrocarbures aliphatiques/aromatiques (non-)substitués, solvants organiques, COV, amines aliphatiques & aromatiques • Toxicité d'organe et de système : CMR, agents toxiques pour le système respiratoire, agents néphrotoxiques, hépatotoxiques, neurotoxiques, reprotoxiques, perturbateurs endocriniens, etc. • Aspects réglementaires (partie 2) : principes de dérivation des valeurs limites sous REACH, OSH ; conception de 'safe use', principales mesures réglementaires de réduction du risque, communication du risque • Surveillance des travailleurs et possibilité de prévention • Rechercher d'information pour soutenir la pratique du médecin du travail
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les types d'effets pertinents sur les lieux du travail et pouvoir les associer avec les expositions aux familles chimiques 2. <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les principes de surveillance et de prévention 3. <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le contexte réglementaire comme support à la surveillance et la prévention, la recherche de données 4. <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur les valeurs limites, les mesures de prévention et réduction du risque en tenant compte des facteurs influençant la perception du risque 5. <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher des informations pour soutenir la pratique du médecin du travail <p>Acquis du programme : Ce cours contribue essentiellement aux objectifs d'apprentissage 1.2, 1.3, 1.4, 2.1, 3.2, 6.1, 6.2., 8 et 9 du programme du master de spécialisation en médecine du travail.</p>
Faculté ou entité en charge:	FSP

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en médecine du travail	METR2MC	5		